



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LE VINGT ET UN MARS DEUX MILLE SEIZE, le conseil municipal s'est réuni en séance publique, en l'Hôtel de ville de Grenoble, sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du **15 mars 2016**.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 59
Monsieur Eric PIOLLE, Maire, assure la présidence.

Il est procédé à l'appel nominal auquel répondent :

M. Eric PIOLLE - Mme Elisa MARTIN - M. Hakim SABRI - Mme Kheira CAPDEPON -
M. Bernard MACRET - Mme Corinne BERNARD - M. Sadok BOUZAIENE - Mme Laurence COMPARAT -
M. Emmanuel CARROZ - Mme Marina GIROD DE L'AIN - M. Thierry CHASTAGNER -
Mme Mondane JACTAT - M. Pascal CLOUAIRE - Mme Laëtitia LEMOINE - M. Alain DENOYELLE -
Mme Lucille LHEUREUX - M. Vincent FRISTOT - Mme Catherine RAKOSE - M. Fabien MALBET -
Mme Maud TAVEL - M. Antoine BACK - M. Olivier BERTRAND - Mme Maryvonne BOILEAU -
Mme Marie-Madeleine BOUILLON - M. Alan CONFESSON - Mme Suzanne DATHE - M. René DE CEGLIE
- Mme Salima DJIDEL - M. Claus HABFAST - Mme Martine JULLIAN - Mme Claire KIRKYACHARIAN -
M. Raphaël MARGUET - M. Pierre MERIAUX - M. Yann MONGABURU - Mme Anne-Sophie OLMOS -
Mme Bernadette RICHARD-FINOT - M. Guy TUSCHER - Mme Sonia YASSIA - Mme Anouche AGOBIAN -
Mme Sarah BOUKAALA - M. Paul BRON - M. Georges BURBA - Mme Jeanne JORDANOV - Mme Marie-
José SALAT - M. Vincent BARBIER - Mme Nathalie BERANGER - Mme Bernadette CADOUX -
M. Richard CAZENAVE - M. Matthieu CHAMUSSY - M. Lionel FILIPPI - Mme Sylvie PELLAT-FINET.

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Mondane JACTAT donne pouvoir à Mme Laurence COMPARAT de 19H15 à 21H41
M. Jacques WIART donne pouvoir à M. Claus HABFAST de 18H13 à 21H41
M. Claude COUTAZ donne pouvoir à Mme Elisa MARTIN de 18H13 à 19H44
Mme Christine GARNIER donne pouvoir à Mme Claire KIRKYACHARIAN de 18H13 à 20H04
M. Jérôme SOLDEVILLE donne pouvoir à Mme Maud TAVEL de 18H13 à 19H16
M. Olivier NOBLECOURT donne pouvoir à M. Paul BRON de 18H13 à 20H35
M. Jérôme SAFAR donne pouvoir à Mme Marie-José SALAT de 18H13 à 20H35.

Absents :

M. Alain BREUIL - Mme Mireille D'ORNANO.

Absents à partir de 20H35 : Mme Anouche AGOBIAN - Mme Sarah BOUKAALA - M. Paul BRON -
M. Georges BURBA - Mme Jeanne JORDANOV - M. Olivier NOBLECOURT - M. Jérôme SAFAR -
Mme Marie-José SALAT.

Secrétaire de séance : Mme Claire KIRKYACHARIAN.

CONSEIL MUNICIPAL : Modification de l'exécutif municipal

Monsieur Eric PIOLLE expose,

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre d'une évolution de l'exécutif, les délégations de Monsieur Jacques Wiart, 20^{ème} adjoint, ont été retirées par arrêté n° 16-0367 en date du 11 mars 2016 avec prise d'effet au 1^{er} avril 2016.

C'est pourquoi, il convient, en application de l'article L2122-18 du code général des collectivités territoriales de saisir le conseil municipal, seule autorité compétente pour se prononcer sur le devenir de la qualité d'adjoint.

Cet article dispose en effet que : « Lorsque le maire a retiré les délégations qu'il avait données à un adjoint, le conseil municipal doit se prononcer sur le maintien de celui-ci dans ses fonctions ».

Il est donc demandé au conseil municipal de se prononcer sur le retrait du statut d'adjoint au Maire de l'élu concerné.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de ne pas maintenir Monsieur Jacques Wiart dans ses fonctions d'adjoint au Maire à compter du 1er avril 2016.

Conclusions adoptées :
Adoptée

Pour extrait conforme,
Le Maire,
M. Eric PIOLLE



Affichée le : **29 MAR. 2016**